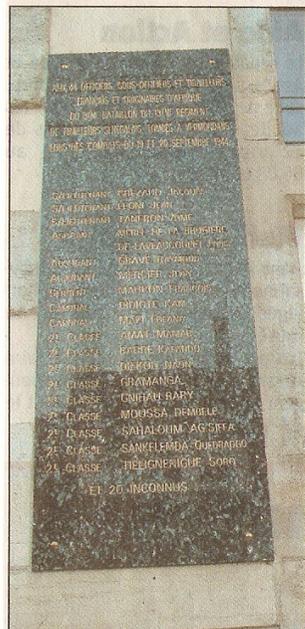


Vermondans La mémoire en héritage

Entre le 19 septembre 1944 et le 19 septembre 2007, 63 ans se sont écoulés. Durant ces années, l'histoire de Vermondans avait été un peu oubliée.

Il aura fallu la ténacité de Jacques Grezaud, le neveu de Jacques Grezaud, mort pour la France dans ce village, pour mettre à l'honneur les 44 soldats tombés lors de l'attaque du 3^e bataillon du 13^e régiment des tirailleurs sénégalais et rendre hommage aux rescapés.



La plaque commémorative.

La journée aura permis aux familles des soldats, aux rescapés et au public de découvrir le cimetière militaire de Rougemont et de se recueillir sur les tombes de leurs frères d'armes, un moment émouvant dont tout le monde se souviendra. D'ailleurs, il faut dire que certains survivants revenaient pour la première fois sur le théâtre des opérations et, surtout, qu'ils se revoyaient tous.

Et puis en fin d'après-midi, la plaque commémorative a été inaugurée après un défilé et en présence de Jean Thouvenin, consul de Côte d'Ivoire; de M. Gouteyron, sous-préfet; de Martial Bourquin, représentant le député Moscovici; de Denis Arnoux, maire de Pont-de-Roide-Vermondans; de Gaston Veya, maire délégué de Vermondans et de nombreuses personnalités.

La plaque commémorative trônera désormais sur la façade de la mairie; et ainsi tous les Vermondanais connaîtront les noms des personnes qui se sont battues pour la liberté de leur village, tels que les sous-lieutenants Jacques Grezaud, Jean Léoni et Aimé Taneron; l'aspirant Louis Merle de la Brugière de Laveaucoupet; les adjudants Raymond Grave et Jean Mercier; le sergent François Mauron; le caporal Mazi Fofana; les deuxièmes classes Amat Mamar, Barre Kafando, Diekou Naon, Gramanga, Gnihau Bary, Moussa Dembele, Sahaloum Ag-Siffa; Sankelemda Oue-



Les rescapés ont rendu hommage à leurs camarades.

Photo Géraldine Auguste

draogo, Tielignenigue Soro et 20 inconnus.

Excuses du maire

« Cette plaque rend hommage aux combattants africains venus libérer la France. Nous nous excusons que cet hommage leur soit rendu si tard, 63 ans après. Nous venons par cette plaque et cette journée leur témoigner toute notre reconnaissance et notre respect d'autant que leur sacrifice n'aura certes pas permis de libérer Vermondans mais aura aussi permis d'affaiblir l'ennemi » a expliqué Gaston Veya, maire délégué de Vermondans. Il a également insisté sur le fait qu'à « l'époque la France avait

bien su aller chercher ces hommes au fin fond de l'Afrique et qu'aujourd'hui il est paradoxal de voir que la France n'hésite pas à reconduire les indésirables à la frontière. N'en déplaise au sous-préfet, mais à quoi servent de telles cérémonies en mémoire des gens qui ont défendu de leur vie les valeurs de la République si c'est pour se voiler la face sur la réalité de l'actualité? Comme ce qui c'est passé en Alsace ces jours avec l'académie du Haut-Rhin qui a sommé tous les corps enseignant de dénoncer les élèves sans papier. La mémoire ne doit pas disparaître mais au regard de l'histoire les hommes ne doivent pas reproduire les mêmes erreurs, la délation est

un fléau qu'il faut combattre... »

Et puis Pierre Sabalette, rescapé des combats de Vermondans a pris la parole pour un grand moment d'émotion: « Je tiens à remercier tous ceux qui à l'époque ont recueilli et enseveli les corps de nos camarades. Ils ne sont pas morts en vain et leur souvenir restera gravé pour toujours. Aujourd'hui nous sommes ensemble dans la peine et ensemble dans l'honneur ».

Hommage consulaire

Jean Thouvenin, consul de Côte d'Ivoire est venu spécialement à Vermondans pour cet hommage rendu aux 44 officiers,

sous-officiers et tirailleurs français et originaires de la Côte d'Ivoire pour la plupart qui défendaient les valeurs d'une patrie dont ils avaient une certaine image.

« À l'époque, ces hommes ne se posaient pas la question de savoir si se battre en valait la peine, la France était pour eux le symbole de la fraternité, ils étaient unis tous sous une même bannière, un même drapeau. Et le tirailleur sénégalais représentait le véritable défenseur de la France. Et quelle que soit la couleur de leur peau le sang versé avait la même couleur » a expliqué le sous-préfet Gouteyron.

Géraldine Auguste